

## POLITIQUE D'ÉVALUATION DE REPRISE D'INFRASTRUCTURES PROJET INTÉGRÉ AVEC OU SANS RÉSEAU SOUTERRAIN POUR LE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ À LA VILLE

La présente politique vise à préciser les étapes de traitement d'un dossier de demande de reprise d'infrastructures d'un projet intégré, avec ou sans réseau souterrain, pour le transfert de propriété à la Ville de Mascouche. Cette politique découle des recommandations formulées par le Comité consultatif sur les projets intégrés.

### ÉTAPE 1 → Initiation d'une démarche d'évaluation

Requérant

- ✓ Le requérant, en l'occurrence le Syndicat de copropriété, doit fournir au Service de l'aménagement du territoire une résolution dûment adoptée par laquelle il demande officiellement une ouverture de dossier en vertu de la « Politique d'évaluation de reprise d'infrastructures / Projet intégré avec ou sans réseaux souterrain pour le transfert à la Ville » en précisant l'infrastructure concernée.
- ✓ La résolution doit être accompagnée d'une liste de l'ensemble des infrastructures ou espaces publics détenus en copropriété afin de permettre à la Ville d'évaluer l'ensemble du dossier.

### ÉTAPE 2 → Réception de la résolution du requérant

Aménagement  
du territoire

- ✓ Ouverture du dossier et inscription d'une requête dans le système de suivi des requêtes (Gestionnaire municipal) ;
- ✓ Transmission d'un accusé de réception avec mention du numéro de dossier au requérant ;
- ✓ Analyse préliminaire du dossier afin d'évaluer si les conditions d'admissibilité sont respectées en conformité avec la réglementation et la présente politique (conformité au lotissement, tracé, etc.) ;
- ✓ Transmission du dossier au Service du génie.

### ÉTAPE 3 → Évaluation des documents requis

Service du  
Génie civil

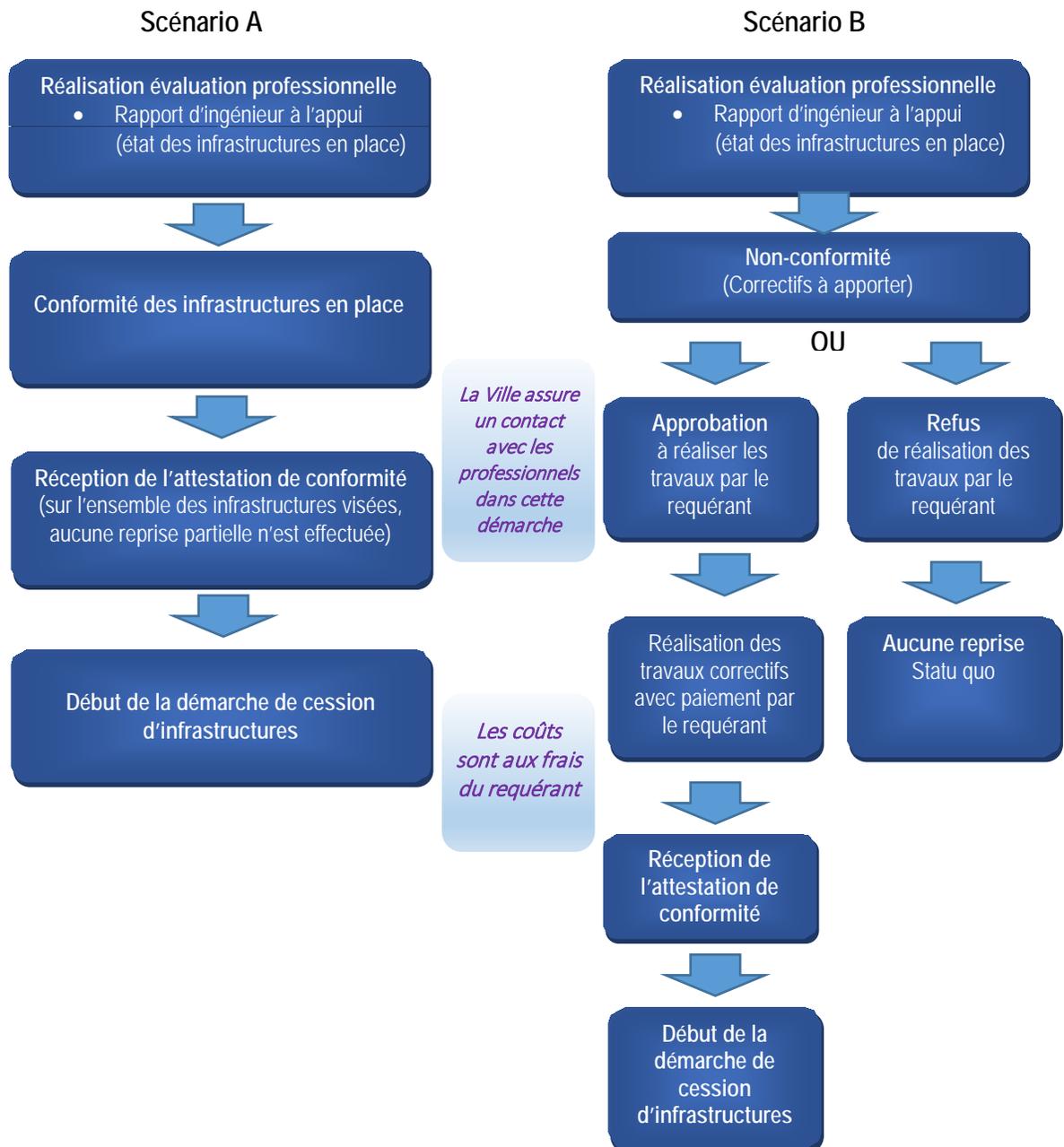
- ✓ Évalue et communique au requérant les documents et études requis dans le dossier.
- ✓ Sur réception des documents, en vérifie la conformité et achemine le tout au Service du greffe.

ÉTAPE 4 → Réalisation d'études / évaluations professionnelles

Requérant

- ✓ Le requérant mandate une firme d'ingénieurs afin de réaliser les différentes études et inspections prévues dans le document « Politique d'évaluation de reprise d'infrastructures / Projet intégré avec ou sans réseaux souterrain pour le transfert à la Ville »;
- ✓ Le requérant transmet les documents et études au Service du génie

Lors de la réalisation des études, voici les scénarios possibles :



ÉTAPE 5 → Préparation du dossier de cession

Service du  
Greffe

- ✓ Réception des documents pour analyse et prise en charge par le service du Greffe qui s'assurera de :
- ✓ Obtention par le requérant d'un certificat de localisation, si requis, le tout aux frais du requérant ;
- ✓ Préparation du dossier de cession (rues, infrastructures, éclairage, etc.) ;
- ✓ Création du dossier décisionnel pour soumettre le tout à une séance du conseil ;
- ✓ Mandat à un notaire pour la préparation du contrat de cession d'infrastructures pour la somme de un dollar (1\$), le tout aux frais du requérant;
- ✓ Transmission de l'acte de cession signé aux Services des travaux publics, aménagement du territoire et génie sur réception.

\* Les cessions doivent être réalisées entre le 1<sup>er</sup> juin et le 1<sup>er</sup> octobre de l'année en cours.

**DÉLAIS À PRÉVOIR**

Il est à noter que certains délais sont à prévoir une fois que la reprise a été réalisée par la Ville de Mascouche, notamment pour la modification des contrats d'entretien et de déneigement et pour l'entretien des parcs et sentiers piétons.

Une communication officielle doit également être réalisée auprès de l'ensemble des services impliqués pour diffusion et application immédiate (ex : sécurité publique, service-incendies, etc).

---

La présente politique vise à préciser les étapes de cheminement du dossier uniquement. Il est à noter que le Ville de Mascouche se réserve le droit de refuser la reprise d'une infrastructure avec justification conséquente. Les dossiers n'étant pas considérés comme admissibles ne seront pas analysés plus en détail et une correspondance à cet effet sera acheminée directement aux requérants.